Groupe scolaire Sand-Desrousseaux
37 avenue de la République
59160 LOMME
Ce.0591652a@ac-lille.fr
03 20 92 42 66

Compte rendu du conseil d'école du lundi 11 mai 2020

Le conseil d'école, sur convocation de sa présidente Mme Lavallard, s'est réuni le 11 mai 2020 à 17h via Zoom.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ECOLE

	Présent	Absent	Excusé
Directrice du groupe scolaire Mme LAVALLARD	X		
Enseignants du groupe scolaire			
Mme AGNERAY (brigade)	X		
Mme COTTEAU	X		
Mme DEON	X		
Mme DEFAUX	X		
Mme DOUCHET (brigade)	X		
Mme DUMON	X		
Mme GLACHANT	X		
Mme JANDIK	X		
Mme MACAU	X		
Mme FONTAINE	X		
Mme LAMARCHE	X		
Mme LAPORTE	X		
Mme LAVALETTE	X		
Mme MONCHIET	X		
Mme SOUMET	X		
Mme STATIUS	X		
Mme TAJJIOU	X		
Mme VANACKER	X		
Mme VERCAIGNE	X		
Personnel RASED			
Mme POUILLY	X		
Représentants de l'Education Nationale			
Mr SERGENT, Inspecteur de l'Education Nationale			X
Mme GHESQUIERES, DDEN			X
Représentants de la commune			
Mme BLAS, adjointe	X		
Mr BUTSTRAEN, adjoint	X		
Représentants des parents d'élèves			
Mme FIGUEIREDO	X		
Mme INCI	X		
Mme COCHINARD			X
Mme FOUREZ	X		
Mme DAME/BESSAU	X		
Mme POIGNANT	X		
Mme PILLAS	X		
Mme LEVECQUE		X	
Mme NOIRMAIN	X		
Mme ACHOURI			X
Mme KLEIN BAUDOIN	X		
Mme LIOTARD	X		
Mme PLANCKE	X		
Mr MAES	X		
Mr PRETE		X	
Mme AVCI			X
Mme MORONVAL			X
Mme BOCA (remplaçante)	X		
Mme DESPLANCHES (remplaçante)	X		
Mme MERLIN (remplaçante)			X
Mme VANBRAEKEL (remplaçante)		X	

Présidente de séance : Mme Lavallard
Secrétaire de séance : Mme Lavallard
PV vérifié par Mme Inci, représentante élue des parents et Mme Macau, enseignante

La séance est ouverte à 17h05.

Ordre du jour : Validation du protocole de reprise de l'école

Mme Lavallard reprend les termes du protocole sanitaire propre à l'école et conforme au protocole sanitaire national.

Elle rappelle que la reprise se fera à compter du jeudi 14 mai 2020 pour certains élèves volontaires du CP au CM 2 selon les critères énoncés dans le courrier rédigé par Monsieur le Maire et Monsieur l'Inspecteur (en date du 6 mai). La décision de rouvrir les écoles élémentaires lommoises a été prise au plus haut niveau de la hiérarchie, entre Mme la Rectrice, Monsieur le DASEN, Mme Le Maire de Lille et Monsieur le Maire de Lomme, en concertation avec Monsieur l'Inspecteur de la circonscription de Lille 2-Lomme.

Les principes qui ont guidé les choix pour la reprise sont les suivants :

- Priorité aux élèves décrocheurs ou en grande difficulté, et aux enfants des personnels prioritaires.
- Groupes de 10 élèves au maximum fixes jusqu'au 2 juin pour limiter les brassages d'élèves (au maximum nous accueillerons 75 élèves durant les 3 prochaines semaines)
- Entrées et sorties échelonnées dans le temps et réparties sur deux grilles différentes. Passages aux sanitaires échelonnés, tout comme les récréations.
- Croisements d'élèves évités (sens de circulation au niveau du préau Sand ; priorités de circulation établies (sont prioritaires les élèves qui sortent ou qui descendent sur ceux qui entrent ou montent).
- Lavages de mains réguliers.

Les parents sont rassurés de savoir qu'il n'y aura pas plus de 75 élèves accueillis à l'école pour le moment.

Plusieurs questions sont posées :

- De façon unanime, le travail de l'équipe enseignante pour assurer la continuité pédagogique est salué. (Par Mme Inci, Mr Maes, Mme Liotard, Mme Desplanches, Mme Klein entre autres). Les enseignantes sont remerciées pour leur investissement. Les parents se demandent comment va se poursuivre cette continuité maintenant que la plupart des enseignants ont repris en présentiel. Si le courrier de reprise du DASEN indique qu'un enseignant en présentiel n'est pas tenu d'assurer une continuité pédagogique à distance, les enseignantes ne souhaitent pas «abandonner » les élèves à distance. Elles continueront d'alimenter leurs élèves, mais les échanges seront nécessairement allégés. Les parents comprennent la situation.

- Mme Liotard intervient en rappelant que le Conseil Scientifique préconisait de ne pas reprendre. Elle ajoute que la transmissibilité du virus est très élevée et que notre région est encore en zone rouge. Elle note que le protocole est strict mais nécessaire et rappelle qu'il aurait pu être plus strict encore car certains pays imposent une distanciation de 2 m (l'INRS préconise 1,5m). Elle rappelle que nous avons encore peu d'informations claires sur la transmissibilité aéroportée du virus. Elle ajoute qu'il sera compliqué de faire respecter les gestes barrières aux enfants et que personne ne sera équipé de protections pour les yeux alors que le virus peut se transmettre par voie oculaire. Elle évoque d'autres choix, d'autres possibilités sur d'autres communes, notamment le fait de n'ouvrir des écoles que pour les élèves en difficulté, sociale ou scolaire.

- Plusieurs parents soulèvent la question du lien/ de l'attachement entre l'élève et son enseignante, et s'inquiètent de ce que certains enfants vivent psychologiquement : les élèves auront besoin de mettre du sens sur la situation, besoin que l'année se clôture symboliquement, besoin de dire au revoir à leur maîtresse. Mme Poignant et Mme Figueiredo proposent que l'année prochaine redémarre avec les mêmes groupes et les mêmes enseignantes. Le conseil des maîtres va se pencher sur les actions de suivi à proposer pour aider à une transition douce ; le maintien des classes tel qu'il est cette année ne sera en revanche pas envisagé.

- Mme Inci indique que de beaucoup de parents regrettent de n'avoir pas été consultés par la municipalité sur la question de la réouverture des écoles. Cette réouverture reste source d'inquiétude pour eux. Elle explique avoir échangé avec plusieurs parents qui évoquent une forme d'injustice dans les critères retenus pour le retour à l'école : des élèves auraient souhaité revenir mais, au motif que l'un de leurs deux parents ne travaille pas, ou peut télétravailler, n'ont pas été retenus. Finalement, beaucoup estiment que cela risque d'accentuer les inégalités sociales. Mme Inci, au nom des parents, remercie toute l'équipe qui s'est mobilisée pendant le confinement pour accompagner les élèves.

- Mr Maes, qui est personnel soignant, indique que la décision d'ouvrir les écoles est économique. Il a apprécié ce que la ville de Lomme a entrepris (notamment la mise en place de la garde des enfants de soignants) et remercie l'école pour l'accompagnement pédagogique adapté. Il explique que sa fille a été prise en charge sur le pôle d'accueil de l'école Roland-Lamartine et que l'accueil s'est très bien déroulé. Il note toutefois que depuis plusieurs jours, les encadrants commencent à appliquer le protocole sanitaire national : port de masques, distanciation, et que dorénavant la situation est assez anxiogène : garder un mètre de distance entre les enfants n'est pas naturel. Il n'y a plus de spontanéité. Certains soignants auraient préféré voir le système actuel maintenu plutôt que de rouvrir les écoles. Mme Dame et Mr Maes indiquent en aparté que les admissions à l'hôpital repartent à la hausse.

- Est posée la question du retour à l'école des élèves de maternelle par Mme Boca et Mme Plancke. Un point d'étape sera fait par Monsieur le Maire fin mai sur ce sujet.

- Mme Klein souhaite revenir sur le poids des mots : elle suggère de parler plutôt de distanciation physique au lieu de distanciation sociale ; et de gestes protecteurs plutôt que de gestes barrières. S'ensuit un échange sur le caractère anxiogène de la situation, sur l'angoisse des équipes à faire respecter le protocole sanitaire qui est très strict. Mme Vercaigne précise qu'il appartiendra aux enseignantes d'amener un peu de « légèreté » et faire preuve de créativité pour permettre aux élèves qui sont de retour à l'école de vivre leur reprise le plus sereinement possible. Le rôle des enseignantes sera avant tout de sécuriser les enfants dans ce contexte particulier.

- Mme Desplanches ajoute que le recours à des jeux, des chansons, peut aider les enfants à s'approprier ces nouvelles situations. Elle précise qu'il faut avoir confiance en l'équipe dans la gestion de cette crise inédite, que le travail par cycle fait que le passage d'une classe à l'autre se fera en bonne intelligence.

Le protocole tel que présenté est donc validé.

La séance est levée à 18h10.